

A l'école de l'entreprise

Chaque année, une cinquantaine de jeunes diplômés des plus grandes écoles scientifiques s'essaient à l'entreprise.

A 25 ans, John est diplômé du MIT. Recruté par le Collège des ingénieurs, il est depuis septembre dernier consultant dans une grande compagnie d'assurances. Sa mission : utiliser les nouvelles technologies – Internet et le multimédia – pour la vente de contrats d'assurances. « Cette mission a plusieurs volets, explique-t-il : l'étude de marché à long terme, la connexion entre marketing et technologie, la résolution des problèmes de sécurité. Mais la grande difficulté est de vaincre les résistances des gens face à ces nouvelles technologies. » Une difficulté que John espère contourner en réalisant un film sur Internet destiné à l'ensemble du personnel.

Comme une cinquantaine de jeunes ingénieurs et scientifiques français et étrangers, diplômés des plus grandes écoles du monde (Harvard, Ecole des mines, Université de Tokyo, Cambridge University...), parmi 600 candidats, John a été embauché par le Collège des ingénieurs qui fête ses dix ans cette année. « L'objectif du Collège, explique Philippe Mahrer, son directeur, est d'apporter des outils concrets de management à des jeunes qui veulent en savoir un peu plus avant de se lancer sur le marché du travail.

Nos méthodes s'inspirent de celles des collèges du Moyen Âge où l'on travaillait ensemble, en échangeant le savoir des uns et des autres dans une ambiance professionnelle et une large ouverture d'esprit. »

C'est dans cette ambiance que les jeunes

du Collège sont immergés pendant dix mois. Sous contrat de travail, ils suivent une formation intensive, interne au collège, dispensée par des dirigeants d'entreprise traitant de cas réels. En alternance avec cette formation, ils sont chargés d'une mission dans une des entreprises clientes du Collège (Air Liquide, Renault, SNCF, Matra...), dont une trentaine sont également partenaires financiers. En contrepartie, le Collège attend des heureux élus certaines aptitudes : être capable de moderniser une entreprise, avoir des idées, savoir convaincre, être crédible... Autant de qualités qui font la différence lors de la sélection. « Aujourd'hui, rappelle Philippe Mahrer, les cadres doivent être responsables de leurs propres compétences, les faire rechercher par l'entreprise qui les emploie et prouver que ces compétences sont utiles et toujours d'actualité. Les sociétés attendent d'eux non pas des analyses et des études, mais qu'ils fassent bouger les choses. »

Pour ces futurs cadres, le Collège est donc une expérience unique. « Les outils que propose le

Collège, confirme Elisabeth, diplômée de Cambridge et de Centrale, je les aurais certainement acquis, mais après plusieurs années passées en entreprise. Ici, nous apprenons énormément en travaillant en groupe sur des études de cas et à travers la mission qui nous est confiée. »

« On nous incite à tirer parti de l'expérience des enseignants et des anciens collégiens », ajoute Jean-Philippe, ingénieur des Ponts et Chaussées. Knut, un ingénieur allemand, collégien en 1992, peut témoigner de l'efficacité de ce réseau des anciens, « qui gardent des

contacts personnels et professionnels et sont susceptibles de proposer des missions dans les entreprises où ils occupent des postes à responsabilité ». Des missions qui aboutissent, dans 90 % des cas, à une proposition d'emploi! ■ FRÉDÉRIQUE BASSET



Philippe Mahrer

RECRUTEMENT MODE D'EMPLOI

La sélection au Collège se fait sur dossier et entretiens. Les dossiers de candidatures peuvent être demandés au Collège des ingénieurs, soit par téléphone (33-1) 49.54.72.60, soit par courrier au 49, rue de l'Université, 75007 Paris. On peut consulter le programme du Collège sur Internet (<http://www.cdi.fr>).

initiative